

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 21

Artikel: La statue d'un homme d'Etat
Autor: Coppée, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Lausanne, 23 mai 1891.

Depuis plusieurs semaines déjà, chers lecteurs, les divers organes de la presse vaudoise vous ont entretenu chaque jour, longuement, des fêtes universitaires ; aujourd'hui encore, c'est à peine s'ils ont achevé la publication des nombreux et intéressants discours prononcés pendant ces heureuses journées.

Aussi, connaissons-nous nombre de gens qui, n'ayant pas eu le temps de lire la moitié, le quart peut-être de ce qui s'est publié à ce sujet, ont entassé, par ordre de date, tous leurs journaux de la semaine, dans l'espoir de les parcourir plus tard.

Au milieu de toute cette littérature de comptes-rendus, que deviendrait maintenant, je vous prie, la petite tartine du *Conteur* ?

Elle n'aurait d'autre chance, hélas ! que d'augmenter le tas de journaux dont nous venons de parler et qui attendent le lecteur.

Nous laissons donc nos grands confrères de la presse épouser entièrement leur provision de copie sur la belle solennité à laquelle nous venons d'assister, nous réservant d'examiner si, dans un prochain numéro, et alors qu'ils nous auront laissé un peu de place, le *Conteur* peut encore trouver quelque chose à glaner dans ce domaine.

Farce d'écolier.

Les hennetons ont disparu devant les fêtes universitaires.

Ces petites bêtes pullulaient encore l'autre jour autour de la ville, sur nos promenades, partout où il y avait quelque rameau vert. Elles s'introduisaient même dans les cafés, dans les appartements avec un sans-gêne incroyable. Mais à peine le drapeau fédéral se montrait-il sur la flèche de la Cathédrale, à peine nos rues avaient-elle revêtu leurs premiers ornements, que les légions de hennetons battaient en retraite.

Plus raisonnables qu'ils ne le paraissaient tout d'abord, ces insectes n'ont pas voulu troubler notre fête ; ils sont allés ailleurs prendre leurs ébats. Ce fait a été heureux, car ils peuvent devenir parfois très importuns, surtout quand

ils font cause commune avec les gamins, témoin la véridique histoire qu'on va lire.

Le petit Philippe avait dix ans ; il fréquentait l'école primaire tenue par le brave et excellent père Simonot. Un après-midi d'avril, par un beau soleil, notre brave pédagogue, penché sur son haut pupitre, se laissa aller à un profond sommeil.

La langue des écoliers se délia et, gracieusement, leur bavardage s'anima au point qu'il réveilla le maître :

— Philippe, qu'est-ce que le verbe ?

— Le verbe, m'sieu, fit l'étourdi pris au trébuchet, le verbe... c'est un... substantif... qui s'accorde en genre et en nombre avec l'adverbe pour former un produit qu'on appelle total.

Sur cette mirifique réponse, débitée avec un certain aplomb, Philippe reçut l'invitation de passer au cabinet noir. C'est là que l'orage se concentra tout entier sous la forme d'une espèce de fouet à dix-huit ficelles, manié d'une main qui n'était pas légère.

Vous dépeindre la colère et l'humiliation du prisonnier, n'est pas possible. Il jura de se venger ; mais où, quand, comment ?... Toutefois, il poussa une exclamation, il cria aussi *Euréka !* La vengeance était trouvée, et elle devait être terrible. Si la vengeance est douce aux dieux, jugez ce qu'elle doit être pour un écolier outrageusement fessé.

Les préparatifs prirent toute la soirée, toute la matinée du lendemain et tout l'intervalle qui s'écoule entre les deux classes. A une heure, Philippe arrive et se rend à sa place de l'air le plus riapt du monde. Le bon père Simonot s'applaudit d'avoir un élève si peu boudeur, si peu rancunier. Et sur cette réflexion rassurante, il croit pouvoir entamer sa sieste. Du reste, la verte punition administrée la veille à Philippe doit avoir laissé une impression de terreur et de crainte dans tous les esprits.

Bientôt on entend dans la classe immobile et silencieuse, car tout le monde a le mot, un bourdonnement qui s'élève : c'est un henneton qui se promène de ça et de là dans l'espace libre ; le bruit augmente, redouble, c'est un autre han-

neton, cinq, dix, quinze, vingt, cinquante hennetons qui prennent leurs ébats ; enfin le bourdonnement allant toujours croissant ressemble au roulement lointain du tonnerre : il y a là cent, trois cents, cinq cents hennetons qui décrivent en l'air les arabesques les plus folles. Ils vont, viennent, se heurtent, s'entre-croisent, se bousculent, s'abaissent, se relèvent, se précipitent contre les carreaux de la fenêtre et les font vibrer sous leurs assauts.

C'est une nuée, une bourrasque, une tempête. Au milieu de ce tapage infernal, il n'y a pas de sommeil de juste qui puisse tenir : aussi le brave père Simonot ne tarda-t-il pas à s'étirer les bras pour faire comprendre à ses élèves qu'il reprenait possession de sa conscience. A l'aspect de cette scène, il crut que tous les hennetons de la province s'étaient donné rendez-vous dans sa classe. Il rougit et pâlit subitement. De colère, il arrache sa calotte... Horreur ! Cinq ou six hennetons, fatigués de tournoyer dans le vide, y avaient élu domicile ; plusieurs viennent en même temps se butter contre son nez, s'accrocher à ses cheveux...

Non, jamais écolier ne savoura plaisir si délicieux. Enfin le père Simonot eut la bonne inspiration d'ouvrir la fenêtre en criant d'une voix furieuse :

— Qui est-ce qui a introduit ici toutes ces abominables bêtes ?

Point de réponse.

— Est-ce toi Philippe ? Oui, c'est toi.

— Non, m'sieu ; demandez à Gustave. (Gustave n'était autre que le fils du père Simonot).

— Alors ce ne peut être que toi, Gustave ?

— Non, p'pa, demandez à Philippe.

Jamais le père Simonot ne put se déétriper de ce cercle vicieux. Il lui fallut passer l'éponge de l'amnistie sur la tête de tous les mauvais petits sujets, que ne parvenait pas toujours à discipliner son redoutable fouet à dix-huit ficelles.

Il nous tombe sous les yeux ce petit conte en vers dû à la plume de M. François Coppée. Très amusant et plein de spirituelle ironie, il ne peut manquer d'égayer un moment nos lecteurs :

La Statue d'un homme d'Etat.

C'était un bavard de talent très mince,
Et, pendant trente ans, il avait été
Fameux à Paris, grand homme en province,
Ministre deux fois, toujours député.

Traité d'éminent et de sympathique,
Il avait trahi deux ou trois serments,
Ainsi qu'il convient dans la politique ;
Bref, c'était l'honneur de nos parlements.

Il mourut. Sa ville — elle était très fière
D'avoir enfanté ce contemporain, —
Dès qu'il fut enfin muet dans sa bière
Le fit, sans tarder, revivre en airain.

J'ai vu sa statue. Elle est sur la place
Où se tient aussi le marché couvert.
C'est bien l'orateur ; son geste menace,
Et sa redingote est en bronze vert.

Mais nos bons ruraux, vile multitude,
Vendant les produits du pays natal,
Sans y voir malice et par habitude
Mettent leurs baudets près du piédestal.

Et tous les lundis, quand les paysannes
Sous les piliers noirs viennent se ranger,
Le tribun d'airain harangue des ânes
Et ça ne doit pas beaucoup le changer.

FRANÇOIS COPPÉE.

La première corde à nœuds.

Samedi dernier, — comme cela a toujours lieu à la veille de nos grandes fêtes, — de courageux et hardis ouvriers couvreurs plaçaient à l'extrême sommet des clochers de la Cathédrale et de St-François des drapeaux aux couleurs nationales. Les milliers d'yeux fixés sur eux les regardaient avec angoisse : on avait hâte de voir la fin de ce périlleux travail, qui nous rappelle une bien émouvante histoire.

L'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Saint-Pétersbourg, a pour curiosité une immense flèche qui se termine par une boule supportant un ange qui tient une croix. — Pour réparer cet ange, dégradé par le temps et dont la chute était imminente, il eût fallu dresser sur la plate-forme un échafaudage dont le prix était estimé à une somme énorme.

Aussi l'entreprise avait-elle été abandonnée et chaque matin on s'attendait à la chute de la statue.

Un couvreur, nommé Telouchkoff, se proposa au gouvernement pour remettre l'ange en état sans échafaudage et sans assistance. Au jour fixé, pourvu seulement d'un paquet de cordes, il monta par l'intérieur du clocher jusqu'à la dernière fenêtre. Le clocher était entièrement revêtu de feuilles de cuivre doré et présentait d'en bas une surface aussi lisse que s'il avait formé une seule masse. Mais Telouchkoff savait que les feuilles de cuivre n'étaient pas posées l'une sur l'autre, et surtout qu'on s'était servi, pour les attacher, de larges clous qui faisaient saillie sur les flancs du clocher.

Il coupa un morceau de corde, dont il fit deux larges étriers, et il fixa un crocheton au bout de chacun. Il les maintint par ce crocheton à des clous qui avançaient au-dessus de sa tête, et, se servant du procédé dont usent aujourd'hui nos badigeonneurs, il monta, clou par clou, si haut qu'on ne pouvait plus le distinguer d'en bas. Il était arrivé sous le globe, qui a trois mètres de circonférence. L'ange, objet de son voyage, se trouvait au-dessus de ce globe, qui le dérobait à sa vue par sa masse ronde et polie.

Soutenu par ses étriers, il fit passer autour de la flèche une corde avec laquelle il s'attacha ensuite par le milieu du corps ; puis il se renversa graduellement en arrière, jusqu'à ce que les plantes de ses pieds reposassent contre le clocher. Dans cette position, il jeta, par un effort vigoureux, une autre corde par-dessus le globe et il visa le but avec tant d'adresse qu'elle suivit la direction voulue et qu'il en vit retomber le bout du côté opposé.

Se remettre droit, attacher fortement la corde autour du globe, monter jusqu'au sommet, c'était maintenant chose aisée pour l'intrépide couvreur, qui, en quelques minutes, se trouva près de l'ange réputé inabordable.

Ce fut alors qu'il fixa solidement une dernière corde qu'il portait enroulée autour du corps. C'est cette corde, à laquelle il avait eu l'idée de faire d'avance des nœuds, qui lui servit, au moyen de ses étriers à crochets, pour monter ou descendre pendant toute la durée de ses travaux.

Ce brave ouvrier reçut environ 25,000 francs pour son idée et son courage. C'est donc bien à lui que les badigeonneurs et les peintres doivent l'invention de la corde à nœuds.

(*La Vie de famille.*)

Lo râitolet.

(*Suita*)

II

Enfin, onna balla demeindze,
Cauquè teims devant la veneindze,
On dzo s'ein oura, ni niolan,
S'asseimbliont ti pè Boutavan
Po lo concou. Tsacon s'aminè,
Séco sè z'ale et sè prominè
Ein atteindeint, po s'einmodà,
Que le jury s'eyè nonmà.
Tandi cé momeint, lo grand ahlio
Vâi on osé dâi pe minablio,
Pas bin dè pe gros qu'on tavan,
Mâ qu'avâi l'air tot bouneinfant,
Posâ su 'na folhie dè câodra,
Et qu'atteindâi que fussè l'hâora.
— Eh ! mon bravo petit ami,
Vâo-tou assebin concouri ?
Lâi fâ l'ahlion, t'as bin à fêre !
— Et porquè pas ! mè et mon père,

N'ein dza montâ stu matin
A mi-hautiâo dè cé sapin,
Dit lo petiot. — « Eh bin, attiuta !
Lâi vâo avâi 'na granta lutta, »
Repond l'ahlion, « et po eimbétâ
» Onna troupa dè clliâo gaillâ
» Que sè crayont fins prevolârè
» Tè vu preindre on bet ein bon frârè
» Et tè portâ pe hiaut que leu,
» Et ne vairein, ti clliâo blageu,
» Quinta balla potta vont férè
» Quand vairont on petit afférè
» Coumeint tè, que lè z'a battus.
» Vins vito, monta mè dessus ! »
Lo petit, tot lo drâi sè pliacè
Su son cotson, et lâi sè catsè ;
Et quand lo jury fut tot prêt,
Fe bailli on coup dè subliet
Pè on lutséran. Cllia siclliâie
Etâi lo signau d'einvolâie.
Adon cein fe onna brechon
Quand traciront lo contr'amont,
Qu'on arâi de onna forte oura.
L'aviont décidâ qu'à mésoura
Que tsacon sarâi arrevâ
Yô ne poivè pas mè montâ,
Dévessâi subliâ onna nota
Po que lo jury preignè nota.

Lo premi que revint que bas
Fut la bora, que ne put pas,
La pourra, fère on long voiadzo.
N'est pas tot d'avâi dâo coradzo,
Dâi lardzès grâpie et on gros bë ;
Mâ ye faillâi bin mè d'acquouet
Que n'ein avâi la pourra bête,
Et cein fut que 'na trista fête
Po sè borons, kâ clliâo galés
Pliorâvont ti coumeint dâi vés.

Tsau pou on ve ti redécheindrè
Clliâo z'eimploumâ ; mâ po preteindrè
A étrè râi, ma fâi sâlu !
Kâ l'etiont dza ti décheindu
Qu'on vayâi onco lo grand ahlio
Férâ la pliantse hiaut qu'on diablio.
» Vouaiquie lo râi ! po sù l'est li ! »
Desiront-te, mâ lo jury
Lâo fe dè sè câisi, dè dzourè,
Que l'est tant hiaut, que faut poâi l'ourè
Quand subliérâ. A cé momeint
On l'out subliâ. « Oh ! surameint
C'est noutron râi ! se tsacon ruâile ;
Et tandi qu'on piaillè, qu'on boile,
Lo pindzon, qu'êtâi dâo jury
Preind sa lounetta po guegni
Et lâo fâ : E-yo la brelua ?
Vouâiti-vâi, clliâo qu'ont bouna vua !
Mè seimblî qu'on vâi plie amont
On autre petit compagnon.
Câisi-vo vâi onco on iadzo
Po vairè s'on oût son ramadzo !...
Adon on oût : *tiu ru tiu tiu*.
C'êtâi lo tot petit lulu
Qu'êtâi montâ su la carcasse
Dâo gros osé. Petit dè race.
Cé coo restâ quie sein budzi,
Et ye sè trovâ tant lerdzi
Que l'ahlion ne s'aperçut diére
Que portâvè on petit compére,